



Ai je l obligation de donner des nouvelles de ma fille (21ans) à son père?

Par **LAURECE**, le **20/04/2020** à **15:20**

Bonjour,

J'ai une fille de 21 ans et un fils de 18 ans.

La relation avec leur pere est très compliqué (je ne désire pas m'étaler sur ce sujet douloureux et malsain).

Ma fille (21 ans) ne veut plus communiquer avec son père.

Elle est en étude superieure. Comme elle ne repond à aucun de ses sms et de ses appels, il m'a envoyé un mail pour avoir de ses nouvelles . Je suis également en froid avec lui.

Il considere que "comme il paie la pension alimentaire pour sa fille" j'ai l'obligation de lui donné son adresse (logement etudiant) et de ses nouvelles.

J'aimerait savoir si j 'ai cette obligation ?

D'avance merci de votre réponse.

Cordialement.

Par **youris**, le **20/04/2020** à **15:30**

bonjour,

votre fille est majeure, c'est à elle et non à vous de gérer les relations avec son père.

il doit continuer à verser la pension alimentaire pour sa fille tant qu'elle poursuit des études, c'est à dire tant qu'elle ne subvient elle-même pas à ses besoins.

peu importe que sa fille ne lui donne pas de nouvelles, ni son adresse.

salutations

Par **youris**, le **20/04/2020** à **15:57**

LAURECE indique que sa fille est en études supérieures donc ne subvient pas à ses besoins.

Par **LAURECE**, le **20/04/2020** à **16:33**

Bonjour Yukiko,

Le père a été avisé de ses études supérieures. Elle dépend de l'université.

Je ne lui parle plus depuis l'été dernier mais quand j'ai déménagé fin août je l'ai avisé aussi (même ville car mon fils habite sous mon toit).

Je ne suis pas une mère qui quemande et vit sur le dos de mon ex.

Je ne désire pas développer à ce sujet. Il y a un historique long et douloureux avant cette décision (ne plus communiquer avec lui).

Ma fille a fait des études en Europe j'ai assumé et la pension n'a jamais été réévaluée (divorcé depuis 2012).

Je suis consciente qu'il y a différentes situations dans les divorces. Je ne prend pas ombrage de votre réponse je voulais juste donner quelques explications.